



Québec le 5 novembre 2021

PAR COURRIEL

Objet : Demande d'accès à des documents administratifs
Notre dossier : 16310/21-185

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès visant à obtenir les documents suivants :

1. Registre des travaux d'améliorations aux systèmes de ventilation dans les écoles de niveau primaire et secondaire du Québec effectués du 20 juin au 8 août 2021 (total);
2. Registre des travaux d'améliorations aux systèmes de ventilation dans les écoles de niveau primaire et secondaire du Québec effectués du 20 juin au 8 août 2021 (par école);
3. Registre des travaux d'améliorations aux systèmes de ventilation dans les écoles de niveau primaire et secondaire du Québec effectués du 20 juin au 8 août 2021 (par centre de services scolaire);
4. Nombre d'échangeurs d'air achetés en avril 2021 par le Ministère qui sont installés et dans quelle écoles/centre de services scolaires.

Vous trouverez ci-joint des documents devant répondre partiellement au quatrième point. Il est à noter que les données présentées concernant le suivi des demandes d'échangeurs d'air sont le résultat d'une extraction effectuée à la date de votre demande.

Les recherches effectuées dans le cadre du traitement de votre demande ont permis de retracer un document du cabinet du ministre. Celui-ci ne peut pas vous être communiqué en application de l'article 34 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1, ci-après « la Loi »). Vous trouverez également une reproduction de celui-ci.

... 2

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents,

Originale signée

Ingrid Barakatt
IB/JG/mc
p. j. 25

PAR COURRIEL

Québec, le 29 avril 2021

Madame Madeleine Dugas
Directrice générale
Centre de services scolaire des Phares
435, avenue Rouleau
Rimouski (Québec) G5L 8V4

Objet : Demande officielle – Échangeur d'air – Réponse

Madame la Directrice générale,

Nous avons reçu une demande officielle de votre Centre de services scolaire pour l'installation d'un échangeur d'air pour un local d'apprentissage à l'école Élisabeth-Turgeon (712B025), qui présentait des taux de CO₂ supérieurs au niveau acceptable.

Dans ces circonstances et à la suite de l'analyse de votre dossier, la demande de votre Centre de services scolaire a été priorisée. Le ministère de l'Éducation répond donc favorablement à votre demande et vous informe qu'un échangeur d'air sera livré par le fournisseur directement à votre Centre de services scolaire au courant des prochains jours, selon vos spécifications.

L'installation de l'échangeur doit être prise en charge par le Centre de services scolaire, soit par un employé ou par un installateur de votre région membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ).

... 2

L'équipe de la Direction générale des infrastructures du Ministère est disponible pour vous appuyer dans ces démarches. Pour toute question à cet effet, envoyez un courriel à redditionqai@education.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, mes salutations distinguées.

Le directeur de l'expertise et du
développement des infrastructures scolaires,



Jean-Philippe Rancourt

c. c. M. Carl Ruest, responsable des ressources matérielles, CSS des Phares

PAR COURRIEL

Québec, le 29 avril 2021

Madame Nancy Couture
Directrice générale
Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs
14, rue du Vieux-Chemin
Témiscouata-sur-le-Lac (Québec) G0L 1E0

Objet : Demande officielle – Échangeurs d'air – Réponse

Madame la Directrice générale,

Nous avons reçu une demande officielle de votre Centre de services scolaire pour l'installation de quatre échangeurs d'air pour des locaux d'apprentissage à l'école Sainte-Marie (713B009), qui présentait des taux de CO₂ supérieurs au niveau acceptable.

Dans ces circonstances et à la suite de l'analyse de votre dossier, la demande de votre Centre de services scolaire a été priorisée. Le ministère de l'Éducation répond donc favorablement à votre demande et vous informe que quatre échangeurs d'air seront livrés par le fournisseur directement à votre Centre de services scolaire selon vos spécifications, au courant des prochains jours.

L'installation des échangeurs doit être prise en charge par le Centre de services scolaire, soit par un employé ou par un installateur de votre région membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ).

... 2

L'équipe de la Direction générale des infrastructures du Ministère est disponible pour vous appuyer dans ces démarches. Pour toute question à cet effet, envoyez un courriel à redditionqai@education.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, mes salutations distinguées.

Le directeur de l'expertise et du
développement des infrastructures scolaires,



Jean-Philippe Rancourt

c. c. M^{me} Fanny Larochelle, responsable du service des ressources matérielles, CSS
du Fleuve-et-des-Lacs

PAR COURRIEL

Québec, le 15 juin 2021

Madame Madeleine Dugas
Directrice générale
Centre de services scolaire des Phares
435, avenue Rouleau
Rimouski (Québec) G5L 8V4

Objet : Demande officielle – Échangeur d'air – Réponse

Madame la Directrice générale,

Nous avons reçu une demande officielle de votre Centre de services scolaire pour l'installation d'un échangeur d'air supplémentaire dans un autre local d'apprentissage à l'école Élisabeth-Turgeon (712B025), qui présentait des taux de CO₂ supérieurs au niveau acceptable.

Dans ces circonstances et à la suite de l'analyse de votre dossier, la demande de votre Centre de services scolaire a été priorisée. Le ministère de l'Éducation répond donc favorablement à votre demande et vous informe qu'un échangeur d'air supplémentaire sera livré par le fournisseur directement à votre Centre de services scolaire au courant des prochains jours, selon vos spécifications.

Comme pour la livraison précédente, l'installation de l'échangeur doit être prise en charge par le Centre de services scolaire, soit par un employé ou par un installateur de votre région membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ).

... 2

L'équipe de la Direction générale des infrastructures du Ministère est disponible pour vous appuyer dans ces démarches. Pour toute question à cet effet, envoyez un courriel à redditionqai@education.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, mes salutations distinguées.

Le directeur de l'expertise et du
développement des infrastructures scolaires,



Jean-Philippe Rancourt

c. c. M. Carl Ruest, responsable des ressources matérielles, CSS des Phares

PAR COURRIEL

Québec, le 29 avril 2021

Monsieur Antoine Déry
Directeur général
Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup
464, rue Lafontaine
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3Z5

Objet : Demande officielle – Échangeurs d'air – Réponse

Monsieur le Directeur général,

Nous avons reçu une demande officielle de votre Centre de services scolaire pour l'installation de 71 échangeurs d'air pour des locaux d'apprentissage aux écoles énumérées ci-dessous, qui présentaient des taux de CO₂ supérieurs au niveau acceptable.

Dans ces circonstances et à la suite de l'analyse de votre dossier, la demande de votre Centre de services scolaire a été priorisée. Le ministère de l'Éducation répond donc favorablement à votre demande et vous informe que 71 échangeurs d'air seront livrés par le fournisseur directement à votre Centre de services scolaire au courant des prochains jours, selon vos spécifications.

... 2

Le tableau présente le nombre d'échangeurs accordés pour chaque école :

# Bâtiment	Nom de l'école	Nombre d'échangeurs demandés	Nombre d'échangeurs accordés
714B090	Lanouette	8	8
714B088	Desbiens	6	6
714B051	Mgr-Boucher	13	13
714B067	Roy	9	9
714B086	Notre-Dame-du-Sourire	5	5
714B002	de la Pruchière	8	8
714B061	Hudon-Ferland	11	11
714B003	Sacré-Cœur	9	9
714B097	Saint-Modeste	2	2
Total :		71	71

L'installation des échangeurs doit être prise en charge par le Centre de services scolaire, soit par un employé ou par un installateur de votre région membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ).

L'équipe de la Direction générale des infrastructures du Ministère est disponible pour vous appuyer dans ces démarches. Pour toute question à cet effet, envoyez un courriel à redditionqai@education.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

Le directeur de l'expertise et du
développement des infrastructures scolaires,



c. c. M^{me} Caroline Beaudoin, responsable des ressources matérielles, CSS de Kamouraska-Rivière-du-Loup

PAR COURRIEL

Québec, le 6 mai 2021

Monsieur Patrice Boivin
Directeur général
Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets
828, boulevard Saint-Joseph
Roberval (Québec) G8H 2L5

Objet : Demande officielle – Échangeurs d'air – Réponse

Monsieur le Directeur général,

Nous avons reçu une demande officielle de votre Centre de services scolaire pour l'installation de 34 échangeurs d'air pour des locaux d'apprentissage aux écoles énumérées ci-dessous, qui présentaient des taux de CO₂ supérieurs au niveau acceptable.

Dans ces circonstances et à la suite de l'analyse de votre dossier, la demande de votre Centre de services scolaire a été priorisée. Le ministère de l'Éducation répond donc favorablement à votre demande et vous informe que 34 échangeurs d'air seront livrés par le fournisseur directement à votre Centre de services scolaire au courant des prochains jours, selon vos spécifications.

Le tableau suivant présente le nombre d'échangeurs accordés pour chaque école :

# Bâtiment	Nom de l'école	Nombre d'échangeurs demandés	Nombre d'échangeurs accordés
721B003	Sainte-Thérèse	14	14
721B006	Saint-Louis-de-Gonzague	6	6
721B033	Sainte-Lucie	8	8
721B037	Bon-Pasteur	6	6
Total :		34	34

... 2

L'installation des échangeurs doit être prise en charge par le Centre de services scolaire, soit par un employé ou par un installateur de votre région membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ).

L'équipe de la Direction générale des infrastructures du Ministère est disponible pour vous appuyer dans ces démarches. Pour toute question à cet effet, envoyez un courriel à redditionqai@education.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

Le directeur de l'expertise et du
développement des infrastructures scolaires,



Jean-Philippe Rancourt

c. c. M. Carl Gauthier, responsable des ressources matérielles, CSS du Pays-des-Bleuets



PAR COURRIEL

Québec, le 6 mai 2021

Monsieur Marc-Pascal Harvey
Directeur général
Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean
350, boulevard Champlain Sud
Alma (Québec) G8B 3N8

Objet : Demande officielle – Échangeurs d'air – Réponse

Monsieur le Directeur général,

Nous avons reçu une demande officielle de votre Centre de services scolaire pour l'installation de 23 échangeurs d'air pour des locaux d'apprentissage aux écoles énumérées ci-dessous, qui présentaient des taux de CO₂ supérieurs au niveau acceptable.

Dans ces circonstances et à la suite de l'analyse de votre dossier, la demande de votre Centre de services scolaire a été priorisée. Le ministère de l'Éducation répond donc favorablement à votre demande et vous informe que 23 échangeurs d'air seront livrés par le fournisseur directement à votre Centre de services scolaire au courant des prochains jours, selon vos spécifications.

... 2

Le tableau suivant présente le nombre d'échangeurs accordés pour chaque école :

# Bâtiment	Nom de l'école	Nombre d'échangeurs demandés	Nombre d'échangeurs accordés
722B030	Notre-Dame-de-Lorette	2	2
722B041	Saint-Bruno, primaire	2	2
722B025	Saint-Léon	6	6
722B032	Sainte-Hélène	4	4
722B047	Saint-Joseph	4	4
722B015	Saint-Pierre	5	5
Total :		23	23

L'installation des échangeurs doit être prise en charge par le Centre de services scolaire, soit par un employé ou par un installateur de votre région membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ).

L'équipe de la Direction générale des infrastructures du Ministère est disponible pour vous appuyer dans ces démarches. Pour toute question à cet effet, envoyez un courriel à redditionqai@education.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

Le directeur de l'expertise et du
développement des infrastructures scolaires,



Jean-Philippe Rancourt

c. c. M. Dave Corneau, responsable des ressources matérielles, CSS du Lac-Saint-Jean

PAR COURRIEL

Québec, le 29 avril 2021

Madame Chantale Cyr
Directrice générale
Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay
36, rue Jacques-Cartier Est
Saguenay (Québec) G7H 1W2

Objet : Demande officielle – Échangeurs d'air – Réponse

Madame la Directrice générale,

Nous avons reçu une demande officielle de votre Centre de services scolaire pour l'installation de cinq échangeurs d'air pour des locaux d'apprentissage aux écoles énumérées ci-dessous, qui présentaient des taux de CO₂ supérieurs au niveau acceptable.

Dans ces circonstances et à la suite de l'analyse de votre dossier, la demande de votre Centre de services scolaire a été priorisée. Le ministère de l'Éducation répond donc favorablement à votre demande et vous informe que cinq échangeurs d'air seront livrés par le fournisseur directement à votre Centre de services scolaire au courant des prochains jours, selon vos spécifications.

Le tableau suivant présente le nombre d'échangeurs accordés pour chaque école :

# Bâtiment	Nom de l'école	Nombre d'échangeurs demandés	Nombre d'échangeurs accordés
723B040	Saint-Félix	3	3
723B035	Saint-Joseph	2	2
Total :		5	5

... 2

L'installation des échangeurs doit être prise en charge par le Centre de services scolaire, soit par un employé ou par un installateur de votre région membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ).

L'équipe de la Direction générale des infrastructures du Ministère est disponible pour vous appuyer dans ces démarches. Pour toute question à cet effet, envoyez un courriel à redditionqai@education.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, mes salutations distinguées.

Le directeur de l'expertise et du
développement des infrastructures scolaires,



Jean-Philippe Rancourt

c. c. M. Nicolas Savard, responsable des ressources matérielles, CSS des Rives-du-Saguenay

PAR COURRIEL

Québec, le 9 juillet 2021

Monsieur Pierre Lapointe
Directeur général
Centre de services scolaire de la Capitale
1900 rue Côté
Québec (Québec) G1N 3Y5

Objet : Demande officielle – Échangeurs d'air – Réponse

Monsieur le Directeur général,

Nous avons reçu une demande officielle de votre Centre de services scolaire pour l'installation de 31 échangeurs d'air pour des locaux d'apprentissage aux écoles énumérées ci-dessous, qui présentaient des taux de CO₂ supérieurs au niveau acceptable ou qui n'avaient pas de ventilation ni de fenêtres ouvrantes.

Dans ces circonstances et à la suite de l'analyse de votre dossier, la demande de votre Centre de services scolaire a été priorisée. Le ministère de l'Éducation répond donc favorablement à votre demande et vous informe que 31 échangeurs d'air seront livrés par le fournisseur directement à votre Centre de services scolaire au courant des prochains jours, selon vos spécifications.

Le tableau suivant présente le nombre d'échangeurs accordés pour chaque école :

# Bâtiment	Nom de l'école	Nombre d'échangeurs demandés	Nombre d'échangeurs accordés
732B003	Sans-Frontière	1	1
732B004	de Château-d'eau	1	1
732B007	de la Source	1	1
732B010	De l'Arc-En-Ciel	1	1
732B012	Dominique-Savio	2	2
732B013	des Écrivains	1	1
732B017	du Joli-Bois	1	1

... 2

# Bâtiment	Nom de l'école	Nombre d'échangeurs demandés	Nombre d'échangeurs accordés
732B021	Jacques-Cartier, pavillon 1, La Gaillarde	1	1
732B026	Marguerite-Bourgeois	1	1
732B027	l'Escabelle, pavillon A	2	2
732B028	de la Mosaïque	1	1
732B030	Internationale Notre-Dame-des-Neiges	1	1
732B031	Notre-Dame-du-Canada	1	1
732B033	Sacré-Cœur	2	2
732B036	Saint-Bernard	1	1
732B038	Saint-Claude	1	1
732B043	Saint-Malo	1	1
732B045	Saint-Paul-Apôtre	1	1
732B046	Jeunes-du-Monde, Champfleury	1	1
732B049	École internationale de Saint-Sacrement	1	1
732B050	Sainte-Monique	1	1
732B056	Boudreau	1	1
732B058	Régionale des Quatre-Saisons	3	3
732B059	Jean-de-Brébeuf	2	2
732B087	CSRM	1	1
Total :		31	31

L'installation des échangeurs doit être prise en charge par le Centre de services scolaire, soit par un employé ou par un installateur de votre région, membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ).

L'équipe de la Direction générale des infrastructures du Ministère est disponible pour vous appuyer dans ces démarches. Pour toute question à cet effet, envoyez un courriel à redditionqai@education.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

Le directeur de l'expertise et du
développement des infrastructures scolaires,


Jean-Philippe Rancourt

c. c. M. Éric Fortin, responsable des ressources matérielles, CSS de la Capitale



PAR COURRIEL

Québec, le 6 mai 2021

Monsieur Christian Provencher
Directeur général
Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke
2955, boul. de l'Université
Sherbrooke (Québec) J1K 2Y3

Objet : Demande officielle – Échangeurs d'air – Réponse

Monsieur le Directeur général,

Nous avons reçu une demande officielle de votre Centre de services scolaire pour l'installation de 20 échangeurs d'air pour des locaux d'apprentissage aux écoles énumérées ci-dessous, qui présentaient des taux de CO₂ supérieurs au niveau acceptable.

Dans ces circonstances et à la suite de l'analyse de votre dossier, la demande de votre Centre de services scolaire a été priorisée. Le ministère de l'Éducation répond donc favorablement à votre demande et vous informe que 20 échangeurs d'air seront livrés par le fournisseur directement à votre Centre de services scolaire au courant des prochains jours, selon vos spécifications.

... 2

Le tableau suivant présente le nombre d'échangeurs accordés pour chaque école :

# Bâtiment	Nom de l'école	Nombre d'échangeurs demandés	Nombre d'échangeurs accordés
752B156	Quatre-Vents, pav. Bussi�res	3	3
752B130	Sacr�-C�ur	3	3
752B164	Carillon	2	2
752B179	Notre-Dame-des-Champs	2	2
752B251	Mitchell	4	4
752B205	Saint-Fran�ois	6	6
Total :		20	20

L'installation des  changeurs doit  tre prise en charge par le Centre de services scolaire, soit par un employ  ou par un installateur de votre r gion membre de la Corporation des ma tres m caniciens en tuyauterie du Qu bec (CMMTQ).

L' quipe de la Direction g n rale des infrastructures du Minist re est disponible pour vous appuyer dans ces d marches. Pour toute question   cet effet, envoyez un courriel   redditionqai@education.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agr er, Monsieur le Directeur g n ral, mes salutations distingu es.

Le directeur de l'expertise et du
d veloppement des infrastructures scolaires,



Jean-Philippe Rancourt

c. c. M^{me} Paule Corriveau, responsable des ressources mat rielles, CSS de la R gion-de-Sherbrooke

PAR COURRIEL

Québec, le 29 avril 2021

Madame Édith Pelletier
Directrice générale
Centre de services scolaire de Sommets
449, rue Percy
Magog (Québec) J1X 1B5

Objet : Demande officielle – Échangeurs d'air – Réponse

Madame la Directrice générale,

Nous avons reçu une demande officielle de votre Centre de services scolaire pour l'installation de trois échangeurs d'air pour des locaux d'apprentissage à l'école Saint-Barthélemy (753B034) qui présentaient des taux de CO₂ supérieurs au niveau acceptable.

Dans ces circonstances et à la suite de l'analyse de votre dossier, la demande de votre Centre de services scolaire a été priorisée. Le ministère de l'Éducation répond donc favorablement à votre demande et vous informe que trois échangeurs d'air seront livrés par le fournisseur directement à votre Centre de services scolaire au courant des prochains jours, selon vos spécifications.

L'installation des échangeurs doit être prise en charge par le Centre de services scolaire, soit par un employé ou par un installateur de votre région membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ).

... 2

L'équipe de la Direction générale des infrastructures du Ministère est disponible pour vous appuyer dans ces démarches. Pour toute question à cet effet, envoyez un courriel à redditionqai@education.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, mes salutations distinguées.

Le directeur de l'expertise et du
développement des infrastructures scolaires,



Jean-Philippe Rancourt

c. c. M. Daniel Blais, responsable des ressources matérielles, CSS des Sommets

PAR COURRIEL

Québec, le 6 mai 2021

Madame Francyne Fleury
Directrice générale
Centre de services scolaire de Montréal
5100, rue Sherbrooke Est, local 180
Montréal (Québec) H1V 3R9

Objet : Demande officielle – Échangeurs d'air – Réponse

Madame la Directrice générale,

Nous avons reçu une demande officielle de votre Centre de services scolaire pour l'installation de 34 échangeurs d'air pour des locaux d'apprentissage aux écoles énumérées ci-dessous qui présentaient des taux de CO₂ supérieurs au niveau acceptable.

Dans ces circonstances et à la suite de l'analyse de votre dossier, la demande de votre Centre de services scolaire a été priorisée. Le ministère de l'Éducation répond donc favorablement à votre demande et vous informe que 34 échangeurs d'air seront livrés par le fournisseur directement à votre Centre de services scolaire selon vos spécifications, au courant des prochains jours.

... 2

Le tableau suivant présente le nombre d'échangeurs accordés pour chaque école :

# Bâtiment	Nom de l'école	Nombre d'échangeurs demandés	Nombre d'échangeurs accordés
762B086	Les-Enfants-du-Monde	7	7
762B111	Académie Dunton	5	5
762B226	Saints-Martyrs-Canadiens	5	5
762B203	Transitoire – Le 8300, rue de Teck	12	12
762B311	Saint-Émile	5	5
Total :		34	34

L'installation des échangeurs doit être prise en charge par le Centre de services scolaire, soit par un employé ou par un installateur de votre région membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ).

L'équipe de la Direction générale des infrastructures du Ministère est disponible pour vous appuyer dans ces démarches. Pour toute question à cet effet, envoyez un courriel à redditionqai@education.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, mes salutations distinguées.

Le directeur de l'expertise et du
développement des infrastructures scolaires,



Jean-Philippe Rancourt

c. c. M. Bruno Marchand, responsable des ressources matérielles, CSSDM

PAR COURRIEL

Québec, le 29 avril 2021

Monsieur Dominic Bertrand
Directeur général
Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys
1100, boul. de la Côte-Vertu
Montréal (Québec) H4L 4V1

Objet : Demande officielle – Échangeurs d'air – Réponse

Monsieur le Directeur général,

Nous avons reçu une demande officielle de votre Centre de services scolaire pour l'installation de sept échangeurs d'air pour des locaux d'apprentissage aux écoles énumérées ci-dessous, qui présentaient des taux de CO₂ supérieurs au niveau acceptable.

Dans ces circonstances et à la suite de l'analyse de votre dossier, la demande de votre Centre de services scolaire a été priorisée. Le ministère de l'Éducation répond donc favorablement à votre demande et vous informe que sept échangeurs d'air seront livrés par le fournisseur directement à votre Centre de services scolaire au courant des prochains jours, selon vos spécifications.

... 2

Le tableau suivant présente le nombre d'échangeurs accordés pour chaque école :

# Bâtiment	Nom de l'école	Nombre d'échangeurs demandés	Nombre d'échangeurs accordés
763B101	CEAL, édifice LaSalle	1	1
763B060	Dalbé-Viau	1	1
763B099	Jean-Grou	3	3
763B128	Édifice du Petit-Saint-Georges	1	1
763B022	Saint-Laurent, édifice Saint-Germain Annexe	1	1
Total :		7	7

L'installation des échangeurs doit être prise en charge par le Centre de services scolaire, soit par un employé ou par un installateur de votre région membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ).

L'équipe de la Direction générale des infrastructures du Ministère est disponible pour vous appuyer dans ces démarches. Pour toute question à cet effet, envoyez un courriel à redditionqai@education.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

Le directeur de l'expertise et du développement des infrastructures scolaires,



Jean-Philippe Rancourt

c. c. M. Marc Prescott, responsable des ressources matérielles, CSS Marguerite-Bourgeoys

PAR COURRIEL

Québec, le 15 juin 2021

Monsieur Dominic Bertrand
Directeur général
Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys
1100, boul. de la Côte-Vertu
Montréal (Québec) H4L 4V1

Objet : Demande officielle – Échangeurs d'air – Réponse

Monsieur le Directeur général,

Nous avons reçu une demande officielle de votre Centre de services scolaire pour l'installation de trois échangeurs d'air supplémentaires pour des locaux d'apprentissage à l'école Jean-Grou (763B099), qui présentaient des taux de CO₂ supérieurs au niveau acceptable.

Dans ces circonstances et à la suite de l'analyse de votre dossier, la demande de votre Centre de services scolaire a été priorisée. Le ministère de l'Éducation répond donc favorablement à votre demande et vous informe que trois échangeurs d'air supplémentaires seront livrés par le fournisseur directement à votre Centre de services scolaire au courant des prochains jours, selon vos spécifications.

Comme pour la livraison précédente, l'installation des échangeurs doit être prise en charge par le Centre de services scolaire, soit par un employé ou par un installateur de votre région membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ).

... 2

L'équipe de la Direction générale des infrastructures du Ministère est disponible pour vous appuyer dans ces démarches. Pour toute question à cet effet, envoyez un courriel à redditionqai@education.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

Le directeur de l'expertise et du
développement des infrastructures scolaires,



Jean-Philippe Rancourt

c. c. M. Marc Prescott, responsable des ressources matérielles, CSS Marguerite-Bourgeoys

PAR COURRIEL

Québec, le 29 avril 2021

Monsieur Daniel Bellemare
Directeur général
Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées
582, rue Maclaren Est
Gatineau (Québec) J8L 2W2

Objet : Demande officielle – Échangeurs d'air – Réponse

Monsieur le Directeur général,

Nous avons reçu une demande officielle de votre Centre de services scolaire pour l'installation de trois échangeurs d'air pour des locaux d'apprentissage aux écoles énumérées ci-dessous, qui présentaient des taux de CO₂ supérieurs au niveau acceptable.

Dans ces circonstances et à la suite de l'analyse de votre dossier, la demande de votre Centre de services scolaire a été priorisée. Le ministère de l'Éducation répond donc favorablement à votre demande et vous informe que trois échangeurs d'air seront livrés par le fournisseur directement à votre Centre de services scolaire au courant des prochains jours, selon vos spécifications.

Le tableau suivant présente le nombre d'échangeurs accordés pour chaque école :

# Bâtiment	Nom de l'école	Nombre d'échangeurs demandés	Nombre d'échangeurs accordés
773B009	Saint-Pie-X	1	1
773B026	Monseigneur-Charbonneau	2	2
Total :		3	3

... 2

L'installation des échangeurs doit être prise en charge par le Centre de services scolaire, soit par un employé ou par un installateur de votre région membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ).

L'équipe de la Direction générale des infrastructures du Ministère est disponible pour vous appuyer dans ces démarches. Pour toute question à cet effet, envoyez un courriel à redditionqai@education.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

Le directeur de l'expertise et du
développement des infrastructures scolaires,



Jean-Philippe Rancourt

c. c. M^{me} Annie Damphousse, responsable des ressources matérielles, CSS au Cœur-des-Vallées

PAR COURRIEL

Québec, le 6 mai 2021

Monsieur Richard Poirier
Directeur général
Centre de services scolaire du Fer
30, rue Comeau
Sept-Îles (Québec) G4R 4N2

Objet : Demande officielle – Échangeurs d'air – Réponse

Monsieur le Directeur général,

Nous avons reçu une demande officielle de votre Centre de services scolaire pour l'installation de six échangeurs d'air pour des locaux d'apprentissage à l'école Notre-Dame (792B020), qui présentaient des taux de CO₂ supérieurs au niveau acceptable.

Dans ces circonstances et à la suite de l'analyse de votre dossier, la demande de votre Centre de services scolaire a été priorisée. Le ministère de l'Éducation répond donc favorablement à votre demande et vous informe que six échangeurs d'air seront livrés par le fournisseur directement à votre Centre de services scolaire au courant des prochains jours, selon vos spécifications.

L'installation des échangeurs doit être prise en charge par le Centre de services scolaire, soit par un employé ou par un installateur de votre région membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ).

... 2

L'équipe de la Direction générale des infrastructures du Ministère est disponible pour vous appuyer dans ces démarches. Pour toute question à cet effet, envoyez un courriel à redditionqai@education.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

Le directeur de l'expertise et du
développement des infrastructures scolaires,



Jean-Philippe Rancourt

c. c. M. Benoît Beauchemin, responsable des ressources matérielles, CSS du Fer

PAR COURRIEL

Québec, le 6 mai 2021

Monsieur Michel Laplace
Directeur général
Centre de services scolaire de la Baie-James
596, 4e Rue
Chibougamau (Québec) G8P 1S3

Objet : Demande officielle – Échangeurs d'air – Réponse

Monsieur le Directeur général,

Nous avons reçu une demande officielle de votre Centre de services scolaire pour l'installation de 28 échangeurs d'air pour des locaux d'apprentissage aux écoles énumérées ci-dessous, qui présentaient des taux de CO₂ supérieurs au niveau acceptable.

Dans ces circonstances et à la suite de l'analyse de votre dossier, la demande de votre Centre de services scolaire a été priorisée. Le ministère de l'Éducation répond donc favorablement à votre demande et vous informe que 28 échangeurs d'air seront livrés par le fournisseur directement à votre Centre de services scolaire au courant des prochains jours, selon vos spécifications.

Le tableau suivant présente le nombre d'échangeurs accordés pour chaque école :

# Bâtiment	Nom de l'école	Nombre d'échangeurs demandés	Nombre d'échangeurs accordés
801B044	Notre-Dame-du-Rosaire	10	10
801B045	Vatican II	11	11
801B046	Bon Pasteur	7	7
Total :		28	28

... 2

L'installation des échangeurs doit être prise en charge par le Centre de services scolaire, soit par un employé ou par un installateur de votre région membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ).

L'équipe de la Direction générale des infrastructures du Ministère est disponible pour vous appuyer dans ces démarches. Pour toute question à cet effet, envoyez un courriel à redditionqai@education.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

Le directeur de l'expertise et du
développement des infrastructures scolaires,



Jean-Philippe Rancourt

PAR COURRIEL

Québec, le 6 mai 2021

Madame Brigitte Aucoin
Directrice générale
Centre de services scolaire des Îles
1419, chemin de l'Étang-du-Nord
Les-Îles-de-la-Madeleine (Québec) G4T 3B9

Objet : Demande officielle – Échangeurs d'air – Réponse

Madame la Directrice générale,

Nous avons reçu une demande officielle de votre Centre de services scolaire pour l'installation de 23 échangeurs d'air pour des locaux d'apprentissage aux écoles énumérées ci-dessous, qui présentaient des taux de CO₂ supérieurs au niveau acceptable.

Dans ces circonstances et à la suite de l'analyse de votre dossier, la demande de votre Centre de services scolaire a été priorisée. Le ministère de l'Éducation répond donc favorablement à votre demande et vous informe que 23 échangeurs d'air seront livrés par le fournisseur directement à votre Centre de services scolaire au courant des prochains jours, selon vos spécifications.

Le tableau suivant présente le nombre d'échangeurs accordés pour chaque école :

# Bâtiment	Nom de l'école	Nombre d'échangeurs demandés	Nombre d'échangeurs accordés
811B006	Stella-Maris	7	7
811B010	Centrale	8	8
811B013	Polyvalente des Îles	8	8
Total :		23	23

... 2

L'installation des échangeurs doit être prise en charge par le Centre de services scolaire, soit par un employé ou par un installateur de votre région membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ).

L'équipe de la Direction générale des infrastructures du Ministère est disponible pour vous appuyer dans ces démarches. Pour toute question à cet effet, envoyez un courriel à redditionqai@education.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, mes salutations distinguées.

Le directeur de l'expertise et du
développement des infrastructures scolaires,



Jean-Philippe Rancourt

c. c. M. Jean-Michel Cyr, responsable des ressources matérielles, CSS des Îles

PAR COURRIEL

Québec, le 15 juin 2021

Monsieur Jean-Marc Jean
Directeur général
Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud
157, rue Saint-Louis
Montmagny (Québec) G5V 4N3

Objet : Demande officielle – Échangeurs d'air – Réponse

Monsieur le Directeur général,

Nous avons reçu une demande officielle de votre Centre de services scolaire pour l'installation de dix échangeurs d'air pour des locaux d'apprentissage à l'école Saint-Thomas (821B043), qui présentaient des taux de CO₂ supérieurs au niveau acceptable.

Dans ces circonstances et à la suite de l'analyse de votre dossier, la demande de votre Centre de services scolaire a été priorisée. Le ministère de l'Éducation répond donc favorablement à votre demande et vous informe que dix échangeurs d'air seront livrés par le fournisseur directement à votre Centre de services scolaire au courant des prochains jours, selon vos spécifications.

L'installation des échangeurs doit être prise en charge par le Centre de services scolaire, soit par un employé ou par un installateur de votre région membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ).

... 2

L'équipe de la Direction générale des infrastructures du Ministère est disponible pour vous appuyer dans ces démarches. Pour toute question à cet effet, envoyez un courriel à redditionqai@education.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

Le directeur de l'expertise et du
développement des infrastructures scolaires,



Jean-Philippe Rancourt

c. c. M. Hugo Morin, responsable des ressources matérielles, CSS de la Côte-du-Sud

PAR COURRIEL

Québec, le 29 avril 2021

Madame Dominique Lachapelle
Directrice générale
Centre de services scolaire des Hautes-Rivières
210, rue Notre-Dame
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 6N3

Objet : Demande officielle – Échangeurs d'air – Réponse

Madame la Directrice générale,

Nous avons reçu une demande officielle de votre Centre de services scolaire pour l'installation de 20 échangeurs d'air pour des locaux d'apprentissage aux écoles énumérées ci-dessous, qui présentaient des taux de CO₂ supérieurs au niveau acceptable.

Dans ces circonstances et à la suite de l'analyse de votre dossier, la demande de votre Centre de services scolaire a été priorisée. Le ministère de l'Éducation répond donc favorablement à votre demande et vous informe que 20 échangeurs d'air seront livrés par le fournisseur directement à votre Centre de services scolaire au courant des prochains jours, selon vos spécifications.

... 2

Le tableau suivant présente le nombre d'échangeurs accordés pour chaque école :

# Bâtiment	Nom de l'école	Nombre d'échangeurs demandés	Nombre d'échangeurs accordés
863B018	du Pélican, édifice Laflamme	12	12
863B033	Jeanne-Mance	2	2
863B046	Saint-Joseph	2	2
863B047	Napoléon-Bourassa	4	4
Total :		20	20

L'installation des échangeurs doit être prise en charge par le Centre de services scolaire, soit par un employé ou par un installateur de votre région membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ).

L'équipe de la Direction générale des infrastructures du Ministère est disponible pour vous appuyer dans ces démarches. Pour toute question à cet effet, envoyez un courriel à redditionqai@education.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, mes salutations distinguées.

Le directeur de l'expertise et du
développement des infrastructures scolaires,



Jean-Philippe Rancourt

c. c. M^{me} Élisabeth McDonough, responsable des ressources matérielles, CSS des Hautes-Rivières

PAR COURRIEL

Québec, le 6 mai 2021

Monsieur Pascal Blondin
Directeur général
Centre de services scolaire de la Rivéraine
375, rue de Monseigneur-Brunault
Nicolet (Québec) J3T 1Y6

Objet : Demande officielle – Échangeurs d'air – Réponse

Monsieur le Directeur général,

Nous avons reçu une demande officielle de votre Centre de services scolaire pour l'installation de six échangeurs d'air pour des locaux d'apprentissage à l'école Arc-en-Ciel (871B018), qui présentaient des taux de CO₂ supérieurs au niveau acceptable.

Dans ces circonstances et à la suite de l'analyse de votre dossier, la demande de votre Centre de services scolaire a été priorisée. Le ministère de l'Éducation répond donc favorablement à votre demande et vous informe que six échangeurs d'air seront livrés par le fournisseur directement à votre Centre de services scolaire au courant des prochains jours, selon vos spécifications.

L'installation des échangeurs doit être prise en charge par le Centre de services scolaire, soit par un employé ou par un installateur de votre région membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ).

... 2

L'équipe de la Direction générale des infrastructures du Ministère est disponible pour vous appuyer dans ces démarches. Pour toute question à cet effet, envoyez un courriel à redditionqai@education.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

Le directeur de l'expertise et du
développement des infrastructures scolaires,



Jean-Philippe Rancourt

c. c. M. Gabriel Chassé, responsable des ressources matérielles, CSS de la Rivéraine

PAR COURRIEL

Québec, le 6 mai 2021

Monsieur Hugh Wood
Directeur général
Commission scolaire Eastern Shores
40, rue Mountsorrel
New Carlisle (Québec) G0C 1Z0

Objet : Demande officielle – Échangeurs d'air – Réponse

Monsieur le Directeur général,

Nous avons reçu une demande officielle de votre Commission scolaire pour l'installation de six échangeurs d'air pour des locaux d'apprentissage à l'école Flemming Elementary School (882B007), qui présentaient des taux de CO₂ supérieurs au niveau acceptable.

Dans ces circonstances et à la suite de l'analyse de votre dossier, la demande de votre Commission scolaire a été priorisée. Le ministère de l'Éducation répond donc favorablement à votre demande et vous informe que six échangeurs d'air seront livrés par le fournisseur directement à votre Commission scolaire au courant des prochains jours, selon vos spécifications.

L'installation des échangeurs doit être prise en charge par la Commission scolaire, soit par un employé ou par un installateur de votre région membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ).

... 2

L'équipe de la Direction générale des infrastructures du Ministère est disponible pour vous appuyer dans ces démarches. Pour toute question à cet effet, envoyez un courriel à redditionqai@education.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

Le directeur de l'expertise et du
développement des infrastructures scolaires,



Jean-Philippe Rancourt

c. c. M^{me} Suzanne Ward, responsable des ressources matérielles, CS Eastern Shores

PAR COURRIEL

Québec, le 29 avril 2021

Monsieur Mike Dubeau
Directeur général
Commission scolaire Western Québec
15, rue Katimavik
Gatineau (Québec) J9J 0E9

Objet : Demande officielle – Échangeurs d'air – Réponse

Monsieur le Directeur général,

Nous avons reçu une demande officielle de votre Commission scolaire pour l'installation de 10 échangeurs d'air pour des locaux d'apprentissage à l'école Greater Gatineau-St-Aloysius (886B030), qui présentaient des taux de CO₂ supérieurs au niveau acceptable.

Dans ces circonstances et à la suite de l'analyse de votre dossier, la demande de votre Commission scolaire a été priorisée. Le ministère de l'Éducation répond donc favorablement à votre demande et vous informe que 10 échangeurs d'air seront livrés par le fournisseur directement à votre Commission scolaire au courant des prochains jours, selon vos spécifications.

L'installation des échangeurs doit être prise en charge par la Commission scolaire, soit par un employé ou par un installateur de votre région membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ).

... 2

L'équipe de la Direction générale des infrastructures du Ministère est disponible pour vous appuyer dans ces démarches. Pour toute question à cet effet, envoyez un courriel à redditionqai@education.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

Le directeur de l'expertise et du
développement des infrastructures scolaires,



Jean-Philippe Rancourt

c. c. M. Pascal Proulx, responsable des ressources matérielles, CS Western Québec

Suivi des demandes d'échangeurs d'air

N° CSS/CS	CSS/CS	Nb d'échangeurs livrés	Nb d'écoles concernées
712	Phares	2	1
713	Fleuve et des Lacs	4	1
714	Kamouraska–Rivière-du-Loup	71	9
721	Pays-des-Bleuets	34	4
722	Lac-Saint-Jean	23	6
723	Rives-du-Saguenay	5	2
732	Capitale	31	25
752	Région-de-Sherbrooke	20	6
753	Sommets	3	1
761	Pointe-de-l'Île	10	2
762	Montréal	34	5
763	Marguerite-Bourgeoys	10	5
773	Cœur-des-Vallées	3	2
792	Fer	6	1
801	Baie-James	28	3
811	Îles	23	3
821	Côte-du-Sud	10	1
863	Hautes-Rivières	20	4
871	Riveraine	6	1
882	Eastern Shores	6	1
886	Western Québec	10	1
Total		359	84

Nombre d'échangeurs commandés en avril 2021	450
Possibilité d'échangeurs additionnels	50
Nombre d'échangeurs disponibles pour livraison	141

CHAPITRE II

ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS

SECTION I

DROIT D'ACCÈS

34. Un document du bureau d'un membre de l'Assemblée nationale ou un document produit pour le compte de ce membre par les services de l'Assemblée n'est pas accessible à moins que le membre ne le juge opportun.

Il en est de même d'un document du cabinet du président de l'Assemblée, d'un membre de celle-ci visé dans le premier alinéa de l'article 124.1 de la Loi sur l'Assemblée nationale (chapitre A-23.1) ou d'un ministre visé dans l'article 11.5 de la Loi sur l'exécutif (chapitre E-18), ainsi que d'un document du cabinet ou du bureau d'un membre d'un organisme municipal ou scolaire.

1982, c. 30, a. 34; 1982, c. 62, a. 143; 1983, c. 55, a. 132; 1984, c. 47, a. 1.

Avis de recours

À la suite d'une décision rendue en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (la Loi).

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) Pouvoir :

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec	525, boul René-Lévesque Est Bureau 2.36 Québec (Québec) G1R 5S9	Tél. : 418 528-7741 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 418 529-3102
Montréal	500, boul. René-Lévesque Ouest Bureau 18.200 Montréal (Québec) H2Z 1W7	Tél. : 514 873-4196 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 514 844-6170

b) Motifs :

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais :

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).